

LES AFIPŒLISTES

Huda Al-Sarari (Yémen)



Huda Al-Sarari est avocate et militante yéménite des droits humains. Diplômée de l'Université d'Aden, elle est titulaire d'un diplôme en droit de la Charia et d'une maîtrise en études et développement des femmes du Centre des femmes.

Elle travaille depuis plus d'une décennie avec de nombreuses organisations yéménites locales de défense des droits humains, telles que l'Union des femmes

yéménites, la Fondation Adala pour les droits et libertés et le Comité national chargé d'enquêter sur les allégations de violations des droits de l'homme.

Au cours des dernières années, elle a enquêté sur le réseau de prisons secrètes gérées par des gouvernements étrangers au Yémen depuis 2015, où des milliers d'hommes et de garçons ont été détenus arbitrairement et torturés ; réseau qu'elle a publiquement dénoncé.

Huda Al-Sarari a ainsi recueilli des preuves sur plus de 250 cas d'abus commis dans les prisons et a réussi à convaincre des organisations internationales telles qu'Amnesty International et Human Rights Watch de se saisir de la cause.

Malgré les menaces, les campagnes de diffamation et les sacrifices qu'elle et sa famille ont subis, elle continue à soutenir des familles des disparus et à demander justice. En octobre 2019, elle a été désignée co-finaliste du Prix Aurora.

« *Il est particulièrement difficile de défendre les droits humains dans le cadre du conflit qui embrase le Yémen et encore plus difficile d'obtenir des résultats concrets. Huda Al-Sarari fait partie des rares personnes à y parvenir* », souligne **Brian Dooley de Human Rights First**

« *Huda Al Sarari a choisi de ne pas quitter le Yémen. Une décision qui dénote un rare courage, d'autant qu'elle travaille dans un contexte à haut risque et source de danger pour elle* » a déclaré **Alice Mogwe de la FIDH**.

Norma Librada Ledezma (Mexique)



Norma Librada Ledezma a débuté sa carrière de défenseuse des droits humains le jour où sa fille, Paloma, a disparu en rentrant de l'école à Chihuahua, au Mexique.

Depuis lors, Norma s'est consacrée à la promotion de la justice pour les familles et les victimes de féminicides, de disparitions et de trafics d'êtres humains au Mexique.

Elle est l'une des fondatrices et directrice de Justicia Para Nuestras Hijas, une organisation locale qui propose des conseils juridiques et un soutien aux affaires en cours. Elle est membre du Conseil d'administration du Centre de la justice pour les femmes de Chihuahua, de l'Assemblée consultative du Comité exécutif pour la réparation des victimes et Coordinatrice adjointe du Comité pour la prévention et la réparation de la violence familiale et sexiste.

Norma a soutenu plus de 200 enquêtes sur des cas de féminicides et de disparitions, au nom d'hommes et de femmes victimes. En tant que partie civile dans l'affaire du meurtre de sa fille, qui a été portée devant la Commission interaméricaine des droits de l'homme, on lui doit la création d'un bureau du procureur spécial pour les femmes victimes de violence au Chihuahua. En dépit des nombreuses menaces de mort qu'elle a reçu, elle poursuit son travail.

“ Le Mexique est en même temps un pays démocratique, doté de cours de justice, et en même temps un pays brutal avec 98% de taux d'impunité pour les innombrables cas de disparitions forcées et de torture ”, dénonce **Gerald Staberock de l'OMCT**

« Norma Ledezma a reçu de nombreuses menaces de mort, mais elle ne lâche rien et continue son travail, non seulement pour obtenir justice pour le meurtre de sa fille, mais pour toutes les jeunes femmes assassinées », rappelle **Andrew Anderson de Frontline Defenders**

Sizani Ngubane (Afrique du Sud)



Sizani Ngubane est une militante sud-africaine qui a consacré sa vie à la promotion de l'égalité des sexes et à la défense des droits des femmes et des autochtones.

Militante de la première heure au sein de l'ANC, elle est devenue Coordinatrice régionale de l'Assemblée de la Coalition nationale des femmes d'Afrique du Sud en 1991 et a contribué à l'élaboration de la Charte des femmes pour l'égalité en Afrique du Sud. Cette contribution a d'ailleurs été déterminante dans l'élaboration d'une section consacrée aux droits des femmes rurales et autochtones dans la Constitution sud-africaine.

En 1998, Sizani a fondé le Rural Women's Movement (RWM), une organisation unique qui lutte contre les violences de genre et pour l'accès des femmes à la terre, à l'éducation, aux droits fonciers, à la propriété et à l'héritage dans les juridictions qui sont soumises au droit coutumier.

Elle a récemment ainsi concentré sa lutte contre des projets de loi, comme celui de l'Ingonyama Trust, qui pourrait aboutir à la dépossession de leurs terres pour de nombreuses familles dans la province du Kwa Zulu Natal.

« *Le détournement de très larges étendues de terres se fait sous couvert de droit coutumier au Kwa Zulu Natal. Les populations locales et les femmes en particulier sont victimes de cette situation* », dénonce **Gisella Reina de Huridocs**

« *Le travail mené par Sizani Ngubane a très largement fait avancer le droit des femmes et des fillettes en Afrique du Sud depuis plus de 40 ans* », souligne **Guadalupe Marengo de Amnesty International**.